
M.E.S., Numéro 144, Novembre – Décembre 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2025

LA DIPLOMATIE COMME SOLUTION AU DANGER DE LA BALKANISATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

par

Léa MALUTAMA LUFUMA

Professeure associée, Faculté des Sciences Sociales,
Département des Relations internationales,
Université de Kinshasa

Résumé

La République Démocratique du Congo (RDC) fait face, depuis plusieurs décennies, à des menaces récurrentes de balkanisation, nourries par les conflits armés à répétition, l'ingérence de certains États voisins et l'exploitation illicite de ses ressources naturelles stratégiques. Dans ce contexte, la diplomatie congolaise apparaît comme un instrument central de préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale. En mobilisant la méthode structuro-fonctionnaliste, cet article analyse le rôle des institutions et des dispositifs diplomatiques engagés dans la lutte contre la fragmentation du territoire.

Après une clarification des principaux concepts (diplomatie, balkanisation, solution), il examine les avancées récentes de la diplomatie congolaise, notamment à travers les alliances régionales et les mécanismes multilatéraux de sécurité collective, puis propose une lecture critique de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération dans la région des Grands Lacs. L'étude montre que, malgré une diplomatie plus proactive et une insertion accrue dans les forums régionaux et internationaux, le modèle diplomatique congolais demeure pris dans un ensemble de contraintes structurelles et géopolitiques qui limitent encore ses effets stabilisateurs. Elle plaide, en conclusion, pour une diplomatie plus cohérente, mieux coordonnée et articulée à des réformes internes de gouvernance et de gestion des ressources.

Mots - clés : diplomatie, balkanisation, intégrité territoriale, RDC, Grands Lacs, sécurité régionale

Abstract

The Democratic Republic of Congo (DRC) has, for decades, been facing recurring threats of balkanization, fuelled by repeated armed conflicts, interference from some neighbouring states and the illicit exploitation of its strategic natural resources. In this context, Congolese diplomacy appears as a key instrument for preserving territorial integrity and national sovereignty. Using a structuro-functional approach, this article analyses the role of diplomatic institutions and mechanisms in preventing the fragmentation of the Congolese territory.

After clarifying the main concepts (diplomacy, balkanization, solution), it examines recent advances in Congolese diplomacy, notably through regional alliances and multilateral collective security mechanisms, and then offers a critical reading of the Peace, Security and Cooperation Framework Agreement for the Great Lakes region. The study shows that, despite more proactive diplomacy and increased participation in regional and international forums, the Congolese diplomatic model remains constrained by structural and geopolitical factors that limit its stabilizing effects. It concludes by arguing for a more coherent and coordinated diplomacy, closely linked to internal reforms in governance and resource management.

Keywords : diplomacy, balkanization, territorial integrity, DRC, Great Lakes, regional security

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo se situe au cœur de la région des Grands Lacs, espace marqué par une forte densité de ressources naturelles et une instabilité politique quasi permanente (Mbaya, 2004 ; Kitima, 2003). Depuis les années 1990, la question de la balkanisation de la RDC s'est imposée comme une préoccupation centrale, tant pour les acteurs nationaux que pour la communauté internationale. Derrière ce terme se profilent des menaces de morcellement territorial, de mise sous tutelle de certaines provinces, mais aussi d'appropriation et d'exploitation illicites des ressources par des acteurs extérieurs (Mbaya, 2004).

Dans ce contexte, la diplomatie congolaise se trouve au cœur des efforts visant à préserver l'intégrité territoriale et à contenir les projets explicites ou implicites de partition. Les conflits de l'Est, la présence de groupes armés, l'implication de certains États voisins ainsi que les enjeux liés aux minerais stratégiques font de la RDC un théâtre de rivalités régionales et internationales (Kitima, 2003 ; Kalubi, 2007). Face à ces dynamiques, la diplomatie congolaise a multiplié les initiatives : participation active aux organisations régionales, signature d'accords de paix, plaidoyer au sein des Nations Unies et de l'Union africaine, et renforcement de certaines alliances (Kalubi, 2007 ; www.Unionafricaine/accord-cadre-sur-la-RDC).

La problématique se formule dès lors ainsi : quel est le modèle de diplomatie adopté par la République Démocratique du Congo pour faire face aux menaces de balkanisation de son territoire ?

L'hypothèse principale est qu'en raison des enjeux géopolitiques et géoéconomiques qui sous-tendent les projets de balkanisation, la diplomatie congolaise tend à se structurer autour d'un modèle **proactif et multilatéral**, visant à renforcer les alliances régionales, à réformer les coopérations existantes et à lutter contre l'exploitation illégale des ressources (Kitima, 2003 ; Mbaya, 2004). Ce modèle reste cependant contraint par des rapports de force défavorables et par des faiblesses internes de gouvernance (Kalubi, 2007).

Sur le plan méthodologique, cette étude s'appuie sur la **méthode structuro-fonctionnaliste** (Guidere, 2004), qui permet d'analyser la diplomatie comme un système de rôles, d'institutions et de mécanismes visant à assurer la stabilité de l'ensemble social et politique. Cette approche met en évidence les interactions entre les différentes structures impliquées (État congolais, organisations internationales, partenaires bilatéraux, États voisins) et les fonctions qu'elles remplissent dans la prévention ou, au contraire, dans l'alimentation de la balkanisation (Mbaya, 2004).

L'analyse repose sur une **recherche essentiellement documentaire** : résolutions du Conseil de sécurité, Accord-cadre d'Addis-Abeba, articles de presse spécialisée (BBC News Afrique ; Actualité.cd ; Radio Okapi), ainsi que des travaux de référence en diplomatie et en géopolitique de l'Afrique centrale (Kalubi, 2007 ; Kitima, 2003 ; Mbaya, 2004 ; Kissinger, 1972 ; Plantey, 1980).

I. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

1.1. La diplomatie : négociation, équilibre et gestion des interdépendances

Le concept de « diplomatie » est traditionnellement associé à la sauvegarde de la paix et à la régulation des relations entre États. Le Dictionnaire Larousse la définit comme la « science, pratique des relations internationales », renvoyant à la fois à une carrière, à un corps professionnel et à une qualité relationnelle (Dictionnaire Petit Robert, 1999 ; Robert encyclopédique, 1971). Le Oxford English Dictionary insiste sur la conduite des relations internationales par voie de négociation, ce qui rapproche la diplomatie de l'art de gérer des interdépendances et des conflits par des moyens pacifiques.

Historiquement, on parlait davantage de « négociation » pour caractériser la pratique des relations entre États. Ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que le terme « diplomatie » s'est imposé, notamment pour désigner la science qui permettait de retrouver les droits inscrits dans les chartes et traités sur lesquels les souverains appuyaient leurs revendications (Der Essen, 1953 ; Plantey, 1980). Au regard de ces approches, diplomatie et négociation sont étroitement liées (Kissinger, 1972).

Henri KISSINGER rappelle que « le concept de diplomatie, dans son action classique, consiste à rapprocher les points de vue divergents par le biais de la négociation » (Kissinger, 1972). De son côté, Reteur considère la diplomatie comme « l'ensemble des négociations diplomatiques, mode de solution normal des litiges internationaux » (Reteur, 1962). Ces définitions convergent : la diplomatie congolaise est appelée à rapprocher des positions rivales – parfois antagonistes – autour de l'intégrité territoriale de la RDC.

1.2. La balkanisation : de la fragmentation géopolitique à la prédation géoéconomique

Le terme balkanisation est, à l'origine, un toponyme renvoyant à la péninsule des Balkans, marqué par les guerres de conquête, d'annexion et d'occupation entre le XIV^e et le XIX^e siècle (Mbaya, 2004). Par extension, il désigne le morcellement politique d'un État en plusieurs entités souvent rivales. Comme le souligne le professeur Mbaya M. Kankwende, la balkanisation peut être géopolitique ou géoéconomique (Mbaya, 2004).

- Sur le plan géopolitique, il y a balkanisation lorsqu'une partie du territoire d'un État est démembrée de celui-ci et passe sous le contrôle politico-administratif d'un autre État ou d'une entité politico-militaire.
- Sur le plan géoéconomique, la balkanisation apparaît lorsqu'une portion du territoire, sans être formellement détachée, est exploitée économiquement par d'autres États ou par des entités étrangères, au détriment de la souveraineté économique de l'État (Mbaya, 2004 ; Kitima, 2003).

Dans le cas de la RDC, la balkanisation est à la fois un risque géopolitique – morcellement du territoire – et un processus géoéconomique lié au contrôle des ressources et des circuits commerciaux. Les conflits à l'Est, la circulation transfrontalière des minerais et l'implication de réseaux transnationaux illustrent cette double dimension (Kitima, 2003 ; Mbaya, 2004).

1.3. La « solution » diplomatique : instruments et réponses possibles

Par « solution », on entend ici l'ensemble des réponses apportées à une préoccupation majeure – en l'occurrence la préservation de l'intégrité territoriale de la RDC. Parmi ces réponses, la diplomatie est un instrument central mais non exclusif : elle accompagne des réponses militaires, juridiques, économiques et sociales (Kalubi, 2007 ; Kitima, 2003).

L'option diplomatique se décline à travers :

- la construction d'alliances régionales et continentales (SADC, CIRGL, UA) ;
- la participation aux mécanismes de sécurité collective de l'ONU (Résolution 2098, www.ONU.org/.../Resolution_2098_rdc ; MONUSCO) ;
- la négociation d'accords de paix et de stabilisation (Accord-cadre d'Addis-Abeba, www.Unionafricaine/accord-cadre-sur-la-RDC) ;
- le plaidoyer sur la scène internationale contre l'exploitation illégale des ressources (BBC News Afrique ; Actualité.cd ; Congoquotidien.com) ;
- l'inscription de la problématique de la balkanisation à l'agenda des organisations régionales (CIRGL, SADC).

La question centrale est de savoir dans quelle mesure ces instruments diplomatiques, articulés à des réformes internes, peuvent constituer une réponse efficace au danger de balkanisation.

1.4. L'approche structuro-fonctionnaliste

L'approche structuro-fonctionnaliste de Guidere (2004) offre un cadre pertinent pour analyser la diplomatie congolaise comme un sous-système au sein d'un système international plus vaste. Elle permet d'identifier les structures (ministère des Affaires étrangères, missions diplomatiques, MONUSCO, UA, SADC, CIRGL) et les fonctions qu'elles assument : stabilisation, médiation, coercition, sécurisation des frontières, etc.

Dans cette perspective, la diplomatie congolaise remplit une fonction de stabilisation et de préservation de l'ordre régional. Les dysfonctionnements – lenteur des réformes, contradictions entre engagements internationaux et pratiques internes, faiblesse institutionnelle – apparaissent comme des « défauts de régulation » susceptibles de fragiliser plutôt que de renforcer l'intégrité territoriale (Guidere, 2004 ; Mbaya, 2004).

II. AVANCEES RECENTES DE LA DIPLOMATIE CONGOLAISE FACE AUX MENACES DE BALKANISATION

2.1. Une menace persistante dans la région des Grands Lacs

La balkanisation de la RDC demeure une problématique récurrente qui interpelle la diplomatie congolaise (Kitima, 2003 ; Mbaya, 2004). Dans les provinces de l'Est, la présence de groupes armés, souvent soutenus de l'extérieur, nourrit une insécurité structurelle. Les ressources naturelles, notamment les minerais de conflit, financent ces groupes et alimentent l'instabilité (BBC News Afrique ; Congoquotidien.com).

La diplomatie congolaise a cherché à **internationaliser** cette question, en insistant sur le caractère transnational des menaces et sur la responsabilité partagée des États voisins et de la communauté internationale (Kalubi, 2007). Cette stratégie vise à replacer la balkanisation de la RDC dans un cadre régional et à mobiliser les dispositifs de sécurité collective.

2.2. Alliances régionales et sécurité collective

Une partie des avancées de la diplomatie congolaise réside dans le renforcement de ses alliances régionales et sous-régionales : SADC, CIRGL, UA (Kitima, 2003 ; Kalubi, 2007). Ces cadres permettent de consacrer, au niveau normatif, l'intangibilité des frontières et le respect de la souveraineté des États.

L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région (Addis-Abeba, 2013) engage les États signataires à ne pas soutenir les groupes armés et à coopérer à la stabilisation de l'Est du pays (www.Unionafricaine/accord-cadre-sur-la-RDC). De même, la Résolution 2098 réforme le mandat de la MONUSCO en créant une **Brigade d'intervention** chargée de neutraliser les forces négatives (www.ONU.org/.../Resolution_2098_rdc ; Radiokapi.org ; MONUC).

Ces instruments témoignent d'une diplomatie congolaise active, qui plaide pour une prise en charge collective de la sécurité régionale (Kalubi, 2007 ; Kitima, 2003).

2.3. Vers une diplomatie plus proactive ?

Longtemps perçue comme réactive, la diplomatie congolaise a adopté, ces dernières années, une posture plus **proactive** : dénonciation des ingérences, plaidoyer pour des sanctions contre certains acteurs impliqués dans le pillage des ressources, participation accrue aux négociations régionales, etc. (Kalubi, 2007 ; Actualite.cd).

L'adoption à l'unanimité de la Résolution 2098, présentée comme une « initiative congolaise » soutenue par la SADC et la CIRGL, a été saluée comme un « succès diplomatique majeur » (BBC News Afrique ; CIRGL / pourparlers de Kampala – communiqué officiel). Elle marque, pour certains analystes, une « révolution » dans l'histoire des relations internationales, en autorisant une force de l'ONU à avoir un mandat offensif contre des groupes armés (Mbaya, 2004 ; Kitima, 2003).

Cependant, cette proactivité reste contrainte par des facteurs internes (faiblesse institutionnelle, lenteur des réformes) et externes (poids des grandes puissances, intérêts économiques, dépendances financières) (Kalubi, 2007 ; Mbaya, 2004).

III. L'ACCORD-CADRE POUR LA PAIX, LA SECURITE ET LA COOPERATION : UN INSTRUMENT DIPLOMATIQUE CLE

3.1. Genèse et portée de l'Accord-cadre

Signé le 24 février 2013 au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba, l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération engage la RDC, d'autres États de la région et plusieurs organisations internationales (ONU, UA, SADC, CIRGL) à respecter la souveraineté de la RDC, à ne pas soutenir de groupes armés et à accompagner des réformes internes de gouvernance (www.Unionafricaine/accord-cadre-sur-la-RDC ; www.UE.org/.../Rapport_expert_2013).

Pour la diplomatie congolaise, cet accord représente un **acquis symbolique et juridique** important, puisqu'il consacre noir sur blanc le principe d'intangibilité de son territoire (Kalubi, 2007).

3.2. Résolution 2098 et transformation de la MONUSCO

La Résolution 2098 du Conseil de sécurité requalifie le mandat de la MONUSCO en autorisant le déploiement d'une Brigade d'intervention chargée de neutraliser les groupes armés opérant à l'Est de la RDC (www.ONU.org/.../Resolution_2098_rdc ; MONUC ; Radiookapi.org). Elle constitue un tournant dans les opérations de maintien de la paix, en allant au-delà du simple monitoring pour autoriser des actions offensives.

Le soutien actif de la diplomatie congolaise à cette résolution montre une volonté d'utiliser les instruments multilatéraux pour renforcer la souveraineté et la sécurité internes (Kalubi, 2007). Les relais médiatiques et diplomatiques (BBC News Afrique ; Actualité.cd) ont largement relayé cette « victoire » diplomatique.

3.3. Limites et ambiguïtés

Malgré son importance, l'Accord-cadre est confronté à plusieurs limites :

- asymétrie des engagements et difficulté de vérification du non-soutien aux groupes armés (CIRGL) ;
- faiblesse des mécanismes de sanction en cas de violation ;
- insuffisante articulation entre les engagements internationaux et la mise en œuvre effective des réformes internes (gouvernance, armée, justice) (Mbaya, 2004 ; Kitima, 2003).

D'un point de vue structuro-fonctionnaliste, ces limites traduisent des **dysfonctionnements** dans la régulation du système régional : les structures existent (Accord-cadre, Résolution 2098, MONUSCO), mais leur action reste entravée par des contradictions de rôles, des intérêts divergents et des ressources insuffisantes (GUIDERE, 2004 ; MBAYA, 2004).

IV. VERS QUEL MODELE DE DIPLOMATIE CONGOLAISE CONTRE LA BALKANISATION ?

Lors de l'examen approfondi du modèle diplomatique congolais, il est possible d'identifier et de mettre en exergue plusieurs caractéristiques distinctives qui le définissent.

La République Démocratique du Congo a mis en œuvre une stratégie multilatérale et régionale afin de lutter contre la balkanisation, en s'investissant dans des cadres multilatéraux tels que l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union Africaine (UA), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Dans de telles

circonstances, il est admis que l'agression dirigée contre un État peut constituer une menace potentielle pour l'intégralité de la région, comme l'indiquent les recherches menées (Kalubi, 2007 et Kitima, 2003).

La diplomatie congolaise se distingue par un modèle défensif qui privilégie la sauvegarde de l'intégrité territoriale de la nation. Néanmoins, il est possible de constater une évolution vers une posture plus affirmée, se traduisant par un discours plus offensif et par une utilisation accrue des instruments de sanction, comme l'ont souligné Kissinger en 1972 et Plantey en 1980.

Un modèle contraint se définit comme un modèle dont les capacités d'action sont limitées en raison de diverses insuffisances internes en matière de gouvernance, d'une dépendance vis-à-vis de certains partenaires, ainsi que de l'influence prépondérante des intérêts géostratégiques externes. Cette situation a été mise en évidence par des chercheurs tels que Mbaya (2004) et Kitima (2003).

D'après l'approche structuro-fonctionnaliste, il est possible d'affirmer que la diplomatie congolaise a pour objectif de garantir la stabilité du système dans un contexte régional marqué par des tensions significatives. En d'autres termes, elle aspire à exercer une fonction cruciale dans la régulation des interactions entre les divers acteurs impliqués, dans le but de prévenir les conflits et de promouvoir la coopération. Les dysfonctionnements observés au sein de cette diplomatie, notamment les incohérences entre les discours et les pratiques, la lenteur des réformes ainsi que les difficultés à maîtriser les frontières, ont pour conséquence de restreindre sa capacité à neutraliser de manière pérenne les processus de balkanisation. Ces observations ont été mises en évidence par plusieurs auteurs (Guidere, 2004 et Kalubi, 2007).

CONCLUSION

Cet article a démontré que la diplomatie congolaise occupe une place centrale dans la lutte contre le danger de balkanisation de la RD Congo. En mobilisant la méthode structuro-fonctionnaliste, il a mis en évidence le rôle des structures diplomatiques, des mécanismes régionaux et des instruments juridiques internationaux (Accord-cadre d'Addis-Abeba, Résolution 2098, Brigade d'intervention) dans la préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale.

L'étude des avancées de la diplomatie congolaise montre que la RDC a su inscrire la question de la balkanisation dans des cadres multilatéraux qui reconnaissent formellement son intégrité territoriale. Cependant, l'efficacité de ces instruments reste limitée par des asymétries d'engagement, des mécanismes de sanction faibles et des réformes internes inachevées. Le modèle diplomatique congolais apparaît ainsi comme proactif mais fragile, pris entre une volonté affirmée de défendre la souveraineté et des contraintes structurelles persistantes.

La consolidation de ce modèle suppose une diplomatie plus cohérente et mieux coordonnée, étroitement articulée à des transformations internes : renforcement de l'État, amélioration de la gouvernance, maîtrise des ressources naturelles, transparence des engagements internationaux et meilleure implication des acteurs nationaux dans leur suivi. C'est à ce prix que la diplomatie congolaise pourra jouer pleinement son rôle de rempart contre la fragmentation du territoire et de levier pour une paix durable dans la région des Grands Lacs.

BIBLIOGRAPHIE

- Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, Union africaine, Addis-Abeba, 2013, disponible sur : www.Unionafricaine/accord-cadre-sur-la-RDC/, consulté le 22/04/2025 à 21h30.
- CABASSET, Ch., « Aménager les zones côtières à la hauteur des risques et des enjeux environnementaux : le cas du Timor oriental », *Géococonfluences*, Hatier, Paris, 2021.
- Der ESSEN, Van, *La diplomatie (ses origines et son organisation à la fin de l'ancien régime)*, Éd. PDL, Bruxelles, 1953.
- GUIDERE, M., *Méthodologie de la recherche*, Éd. Ellipses, Paris, 2004.
- KALUBI, L., *Histoire diplomatique*, Éd. Betras, Kinshasa, 2007.
- KISSINGER, H. A., *Le chemin de la paix*, Éd. Dembel, Bruxelles, 1972.
- KITIMA KASENDWE, A., « La géopolitique de l'Afrique centrale : enjeux et alliances », in *Conditions d'une paix durable en Afrique centrale*, Revue de la Faculté de droit, CRIP, 2003, p. 53-61.
- MBAYA M. KANKWENDE, *Dynamique des conflits et crise de développement en Afrique australe*, Éd. Dalloz, Paris, 2004.

- PLANTEY, A., *La négociation internationale*, Éd. Ducaires, Paris, 1980.
- Pourparlers de Kampala – Communiqué officiel conjoint, Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), disponible sur : www.CIRGL/pourparler-kampala-communique-officiel-conjoint, consulté le 15/04/2025 à 20h30.
- RDC : pays rééligible au Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies pour une période de cinq ans, *Actualité.cd*, 12 avril 2025, disponible sur : <https://actualite.cd/2025/04/12/rdc-pays-reeligible-au-fonds-pour-la-consolidation-de-la-paix-des-nations-unies-pour-une-periode-de-cinq-ans>, consulté le 01/06/2025 à 18h55.
- RDC : résolution historique de l'ONU, in *BBC News Afrique*, disponible sur : <https://www.bbc.com/...>, consulté le 01/06/2025 à 21h30.
- Résolution 2098 (2013) concernant la RDC, Conseil de sécurité des Nations Unies, disponible sur : www.ONU.org/.../Resolution_2098_rdc, consulté le 19/04/2025 à 19h51.
- RETEUR, P., *Droit international public*, Presses Universitaires de France (PUF), Paris, 1962.
- UE : appel à la paix à l'Est de la RDC – Négociations, in *Congoquotidien.com*, disponible sur : <https://www.congoquotidien.com/2025/05/31/ue-appel-paix-est-rdc-negotiations/>, consulté le 30/05/2025 à 15h45.
- Visite de Ban Ki-moon en RDC, in *Radio Okapi* ; et informations sur la MONUC/MONUSCO, sites officiels de l'ONU : www.Radiookapi.org/.../VisiteBanki-Moon_rdc ; www.ONU.org/MONUC, consultés le 15/04/2025 à 20h15.